

MODE D'EMPLOI DES INSCRIPTIONS AUX GIGAPUCES DE DUNKERQUE

Jeudi 26 mai

NOUVEAU EN 2022 !

Afin d'accompagner le lancement des **GigaPuces de Dunkerque**, faciliter les réservations d'emplacements et les rendre accessibles à tous, un nouvel outil de réservation en ligne est mis à votre disposition grâce à notre partenaire mybrocante.fr

Comment et quand réserver ?

A partir du 04 avril 2022, 12h jusqu'au 08 mai 2022 minuit, connectez-vous sur <https://reservation.brocabrac.fr/m/1655> pour réserver votre emplacement.

Vous choisissez votre/vos emplacement(s) sur l'un des 3 secteurs proposés à la réservation :

- **PUCES DES PARTICULIERS (secteur A)** : uniquement pour les particuliers vendant des articles divers, personnels, de 2nde main à l'exclusion de toute marchandise neuve ou de produits alimentaires.
Tarif emplacement 4mx2m : 25 euros par emplacement

- **FRIPE STYLE (secteur F)** : uniquement de la vente de vêtements, accessoires, chaussures de 2nde main (femmes, hommes, enfants, de marque ou non) à l'exclusion de toute marchandise neuve ou autre que celles précitées. Fripe Style est accessible aux particuliers, associations, commerçants sous réserve des conditions ci-dessus.
Tarif emplacement 4mx2m : 25 euros par emplacement

- **DE CHIC ET DE BROC (secteur B)**: réservé aux antiquaires, brocanteurs, collectionneurs vintage, artisans et professionnels de la création de mobilier à partir de matériaux de récupération. Aucune marchandise neuve acceptée.
Tarif emplacement 4mx4m : 45 euros par emplacement (choisir la catégorie - commerçants non-sédentaire adhérents ou particuliers adhérents ou associations adhérentes)

Le paiement se fait facilement par carte bancaire. Et si toutefois, votre réservation ne pouvait pas aboutir, vous seriez immédiatement remboursé.

LES LAISSER PASSER SONT A IMPRIMER PAR VOS SOINS VIA VOTRE COMPTE "MY BROCANTE".
Aucun laisser passer ne sera transmis par nos services, et vous ne pourrez pas pénétrer dans le périmètre sans ce document. La plaque d'immatriculation de votre véhicule doit être conforme à celle du laisser passer

L'accès au déballage s'effectuera de 6h à 7h

Les véhicules devront être sortis du périmètre impérativement pour 7h00 (les emplacements 4mx4m situés dans le village « de chic et de broc » place Jean Bart permettent le maintien du véhicule dans la stricte limite du périmètre de l'emplacement réservé).

La vente commencera à 8h00 pour se terminer à 17h00.

La chaussée devra être impérativement libérée pour 17h30.

AUCUN EXPOSANT NE POURRA QUITTER LA BROCANTE AVANT 17h

Le service de la domanialité publique est à votre écoute au 03.28.26.28.12 uniquement de 10h à 12h les lundi, mardi et vendredi

Comment exposer sur les autres secteurs ?

Les villages « les bons bails » (réservé aux trocs et échanges) et « green village » (réservé aux ateliers, démonstrations, échange de bonnes pratiques, ...) ne proposent aucun emplacement destiné à la vente de marchandises quelqu'elles soient. Si vous êtes intéressés pour participer aux activités de l'un de ces villages, merci de nous contacter : camille.rame@tud.fr

A bientôt aux GigaPuces de Dunkerque ☺